

# Réunion COMED

## Du 25 janvier 2018 à PARIS

### Procès-Verbal

Participants : Bernard DANDEL, Jean-Charles DELAGARDE, Thierry FACQUEZ, Jean-Yves GUINCESTRE, Serge KRAKOWIAK, Bernard LEBOT, Jean-Christophe LOUCHART, Gérard MURGUES, Franck POISSON, Michel PRZYBYLA, Roger RUA, Daniel SORRENTINO et François TASSERY

Invités : Paul BAUDOUX, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Jean-Marc GEOFFROY, Marianne GROC et Damien LHOTELIER

Excusé : Philippe RESTOUT

---

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	Presentation these CC FFBB 25012018
2	projet médical Ligue grand est llbb
3	comed
4	DOSSIER 54 émes JM CLERMONT FERRAND

#### 1. Ouverture :

Bernard DANDEL souhaite la bienvenue à Alain CONTENSOUX et le félicite pour sa nomination au poste de Directeur Technique National.

Alain CONTENSOUX rappelle son parcours au sein de la FFBB. Il annonce qu'il s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait par Patrick BEESLEY et qu'il souhaite continuer à travailler avec la Commission Médicale. Il ajoute que c'est un plaisir de travailler avec Bernard DANDEL, François TASSERY, Daniel SORRENTINO et précédemment avec Jean-Yves GUICESTRE qu'il est ravi de retrouver aujourd'hui.

Bernard DANDEL est heureux d'accueillir les Dr GROC, médecin au Centre Fédéral, LHOTELIER, qui présentera sa thèse, ainsi que les Dr BAUDOUX, Médecin Régional de la Ligue des Pyrénées et le Dr GEOFFROY, Médecin Régional de la Ligue de Lorraine.

Il précise que sont présents au total 6 médecins sur les 12 que compteront les nouvelles Ligues.

## **2. Les commotions cérébrales. Prise en charge au niveau fédéral**

Damien LHOTELLIER présente sa thèse sur la Prévalence des Commotions cérébrales en équipe de France (voir l'annexe 1).

Bernard DANDEL signale que cette présentation a également été faite auprès des médecins des clubs de LNB.

Un débat s'engage concernant la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prise en charge des commotions cérébrales durant les rencontres.

Il en ressort que les joueurs, entraîneurs, arbitres et staff médicaux doivent être sensibilisés et formés sur ce sujet. Cela pourrait s'accompagner d'une modification des règlements.

## **3. A propos du dossier médical de L.**

Jean-Christophe LOUCHART rappelle le cas de L. présenté lors de la dernière réunion de la COMED.

Il rappelle que le refus de délivrer une licence à cette joueuse s'appuyait sur les recommandations médicales prévues par la loi. Il précise qu'il est possible d'aller contre ces recommandations en s'appuyant sur un consensus d'experts.

Or, L. a consulté le Professeur François CARRE, expert reconnu en cardiologie du sport, qui a estimé qu'elle pouvait jouer mais en posant un certain nombre de conditions. Cependant, il rappelle que légalement, une licence ne peut être délivrée sous conditions. Un débat s'engage.

## **4. L'organisation médicale dans les territoires**

- a. Dans la ligue de Lorraine. Projection sur la ligue du Grand Est :

Jean-Marc GEOFFROY présente le projet médical pour la Ligue du Grand Est (voir l'annexe 2).

- b. Dans la ligue des Pyrénées. Projection sur la ligue d'Occitanie - P. BAUDOUX

Paul BAUDOUX fait un état des lieux et présente les projets de la commission médicale dans le cadre de la fusion des ligues du Languedoc et des Pyrénées (voir l'annexe 3).

- c. Les médecins Agréés : recrutement

Bernard DANDEL annonce que le recrutement des médecins agréés par les Ligues avance bien.

Il ajoute que lors des prochaines journées médicale un atelier sera dédié aux médecins agréés.

De plus, il souhaite que des médecins des futures Ligues soient invités à la prochaine réunion de la COMED.

## **5. Encadrement médical des Equipes de France**

Daniel SORRENTINO signale que les désignations des staffs médicaux qui suivront les équipes de France sont en cours. Il a contacté les entraîneurs de chaque équipe jeune afin de connaître leurs souhaits : la plupart demandent un médecin et un kiné particulier pour les Championnats d'Europe ou du Monde mais pas pour les stages de préparation. Il désigne donc de préférence de nouvelles recrues sur ces rassemblements.

Il précise que Gaëlle SKRELA, qui s'est reconvertie et est à présent kiné, souhaite intégrer un staff médical d'équipe de France.

Jacques COMMERES ajoute que les programmes des équipes de France sont en cours de finalisation et qu'ils seront transmis dès que possible à Daniel SORRENTINO pour faire les désignations qu'il reste.

Alain CONTENSOUX précise que cette année il est difficile de trouver des organisateurs qui souhaitent organiser des tournois en France, notamment à cause de la difficulté pour les financer.

Concernant la préparation des malles et sacs, Daniel SORRENTINO signale qu'il est bien secondé par Stéphan THISSE. Il préparera toutes les malles jusque fin juillet avant de partir en congés.

Il souligne cependant que le local médical commence à être trop petit.

Il annonce également que les médecins et kinés qui encadrent les équipes de France auront tous une dotation textile. Une distribution sera effectuée lors des journées médicales.

François TASSERY annonce que, suite aux problèmes d'approvisionnement rencontrés avec Medilast les années précédentes, il a été décidé de ne plus commander de modèles sur mesure mais des modèles standards qui seront commandés en amont. Une partie pourra être stockée à l'INSEP.

Thierry FACQUEZ ajoute que le matériel électronique, notamment les défibrillateurs, sont régulièrement contrôlés et remplacés si besoin.

Serge KRAKOWIAK annonce avoir rencontré la société Black roll, qui va prendre contact avec Nicolas SEIGNEZ, et qui pourrait fournir du matériel de massage et préparation physique.

## **6. Lev syndrome de Marfan : projet de création d'un observatoire**

François TASSERY souhaite que, compte tenu des recrutements de joueurs de très grande taille, certains de morphotype marfanoïde, souhaite qu'un observatoire sur ce syndrome soit créé. Il a donc contacté la généticienne Juliette ALBUISSON qui pourrait coopérer avec la Fédération.

## **7. La gestion des dossiers d'arbitres et de surclassements dans les Liges**

Concernant les dossiers médicaux des arbitres évoluant en Championnat de France, Bernard DANDEL propose la procédure suivante :

La Ligue (CTA ou ERO) envoie début juillet par mail au médecin régional, la liste des arbitres concernés.

Cette liste mise à jour régulièrement, précise le niveau de l'arbitre, ses nom et prénom, la date de réception du dossier, le nom du médecin agréé ayant effectué l'examen médical. La secrétaire de la Ligue (attachée à la COMED et au secret médical) adresse les dossiers par envois groupés au médecin régional.

Le médecin régional ou la COMED régionale examine les dossiers régulièrement (2 fois/mois) et met à jour la liste des arbitres en indiquant la validation du dossier, la date de validation, ou l'ajournement du dossier, en précisant sur une note séparée les raisons de l'ajournement.

Il retourne cette liste par mail à la Ligue, garde les dossiers ou les remet à la Ligue le jour d'un comité ou d'un bureau directeur.

La secrétaire de la Ligue informe les arbitres dont les dossiers ont été ajournés, en leur demandant de fournir les éléments nécessaires à la validation de leur dossier.

Le médecin régional doit être informé des dates des WE de pré saison, afin de valider l'ensemble des dossiers avant cette journée.

Le CTA ou l'ERO précise régulièrement à la CFO le nom des arbitres autorisés à officier.

Les dossiers envoyés après les WE de pré saison sont examinés à la convenance du médecin régional

Concernant les dossiers de surclassement, Bernard DANNEL propose que La secrétaire de la Ligue (attachée à la COMED et au secret médical) adresse les dossiers de surclassements par envois groupés au médecin régional dès le mois de juillet.

Le médecin régional ou la COMED régionale examine les dossiers régulièrement (2 fois/mois notamment en juillet-août-septembre).

Il les enregistre sur un listing comprenant le nom du Club, l'identité et la date de naissance du joueur, le type de surclassement demandé, le nom du médecin effecteur, la validation ou non du dossier, la date de validation ou d'ajournement, en précisant sur une note séparée les raisons de l'ajournement.

Il retourne régulièrement ce listing par mail à la Ligue, qui transmet aux Comités Départementaux.

Le médecin régional ramène les dossiers médicaux à la Ligue le jour d'un comité ou d'un bureau directeur.

La COMED valide ces deux propositions
---------------------------------------

## **8. Les 54<sup>èmes</sup> Journées Médicales de Clermont Ferrand**

Bernard DANNEL présente le programme des 54<sup>èmes</sup> Journées Médicales (voir l'annexe 4). Il ajoute qu'il s'est rendu à Clermont Ferrand avec Daniel SORRENTINO, Jean-Christophe LOUCHART, Michel PRZYBYLA et François TASSERY afin de rencontrer les organisateurs. L'évènement lui semble bien préparé.

Il ajoute que lors de la réunion de COMED du 9 mars, le sujet des surclassements pour les joueurs de mini basket sera abordé.

Il annonce également qu'un atelier sur le thème des médecins agréés sera organisé durant les Journées Médicales.

## **9. Le point de la DTN**

Jacques COMMERES remercie Marianne GROC et Serge KRAKOWIAK pour leur travail effectué à l'INSEP, notamment sur la prévention des blessures et la proximité entre les jeunes, les familles et les entraîneurs.

Il revient sur les désignations des médecins et kinés en concertation en ajoutant qu'il est important que sur les périodes de compétitions officielles (Championnat d'Europe et Championnat du Monde) les entraîneurs aient des médecins et kinés qu'ils connaissent bien et avec qui ils aiment travailler. Cependant, il considère qu'il est nécessaire d'intégrer les nouvelles recrues en leur permettant de participer aux stages de préparations et matches amicaux.

Il ajoute qu'aujourd'hui, on compte 19 équipes nationales (équipes de 3x3 compris). De plus, l'apparition des fenêtres de qualification FIBA nous a poussé à changer tous les calendriers des équipes Sénior. Pour les équipes jeunes, il existe 3 nouveaux types de rassemblements :

- Certaines équipes, comme les U16 garçons, ont des tournois internationaux organisés en hiver
- Des stages communs sont organisés entre les équipes U17 et U 18 afin d'harmoniser le style de jeu et le management. De plus, durant les fenêtres internationales, des regroupements U20 sont organisés afin de sensibiliser les joueurs au projet qu'est l'Equipe Nationale, d'améliorer le suivi des joueurs et surtout le suivi médical pour préparer au mieux la période estivale qui est raccourcie
- Le 3x3 étant devenu une discipline olympique, les Equipes de France vont participer, en plus des stages de préparation nationaux, à des rassemblements internationaux.

Jacques COMMERES insiste sur l'importance des bilans médicaux réalisés en amont des campagnes, car ils permettent de débiter la préparation avec un état des lieux pertinents. De plus, ils sont faits en lien avec les clubs et évitent de découvrir des pathologies lors du 1<sup>er</sup> stage de préparation.

François TASSERY précise qu'il souhaite que le médecin qui accompagnera l'équipe à la compétition officielle en soit le référent. Il sera responsable de la tenue du dossier médical informatisé de son équipe. En effet, un projet informatique de suivi médical des joueurs est en cours de développement.

Il ajoute que lorsqu'un joueur est blessé en Equipe de France, la Fédération l'accompagne dans tout le processus de guérison.

## **10. Questions diverses**

Thierry FACQUEZ signale que la Fondation Opale a lancé une campagne d'information concernant les troubles urinaires chez le sportif.

Jean-Christophe LOUCHART informe les membres de la COMED que le Club des Cardiologues su Sport va s'ouvrir aux médecins non cardiologues, leur permettant ainsi de participer au congrès qui se tiendra à Avignon les 24 et 25 mai.

François TASSERY signale que Damien LHOTELIER va intégrer le staff médical des équipes de France.